



**COMMUNE DE TROUVILLE-SUR-MER
BUDGET PRIMITIF 2024**

Sommaire

À la suite de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire lors du Conseil Municipal du 29 novembre 2023, le Conseil Municipal est appelé, ce 13 décembre 2023, à délibérer sur le vote du Budget Primitif 2024.

Table des matières

A.	Le Cadre Budgétaire	2
B.	Présentation générale du budget primitif de la commune de Trouville-sur-Mer	3
C.	La section de fonctionnement	5
	a) Recettes réelles de fonctionnement : 20,751 M€ (20 750 651,00 €)	5
	b) Dépenses réelles de fonctionnement : 17,862 M€ (17 861 651,00€)	9
	c) Epargne brute et autofinancement	13
	d) Maison des jeunes de Trouville-sur-Mer	14
D.	La Section d'investissement	15
	a) Recettes réelles d'investissement : 8, 254 M€ (8 253 870,00 €)	15
	b) Autofinancement (chapitre 040 et 021) : 2 889 000,00 €	16
	c) Dépenses réelles d'investissement : 11,143 M€ (11 142 870,00 €)	17
E.	La dette	23
F.	Le Budget vert	26

A. Le Cadre Budgétaire

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

Nomenclature budgétaire M57 au 1^{er} janvier 2024 :

Par délibération du 28 septembre 2023, le Conseil Municipal a adopté l'application de la nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

La norme comptable M57 permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées appelées à gérer des compétences relevant de plusieurs niveaux (communal, départemental et régional).

Elle est applicable, par droit d'option, à toutes les collectivités locales et à leurs établissements publics (article 106 III de la loi NOTRe) et deviendra le référentiel de droit commun fixant les règles budgétaires et comptables de toutes les collectivités locales au 1^{er} janvier 2024.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la comptabilité M14.

Les principaux apports induits par le passage à la norme budgétaire et comptable M57 sont les suivants :

- Un référentiel porteur de règles budgétaires assouplies en matière de gestion pluriannuelle des crédits, de fongibilité des crédits et de gestion des dépenses imprévues,
- Un prérequis pour présenter un compte financier unique, document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion,
- L'intégration d'innovations comptables pour une amélioration de la qualité des comptes et une meilleure information du lecteur des comptes.

Cette nomenclature impose à la commune l'obligation de se doter d'un règlement budgétaire et financier qui formalise et précise les principales règles budgétaires et financières qui encadrent la gestion de la commune de Trouville-sur-Mer. Il permet de créer un référentiel commun et une culture de gestion que les directions et les services de la collectivité se sont appropriés.

Il doit être un outil au service de la performance financière de la commune assurant un meilleur pilotage des dépenses et des recettes. La transparence et la simplicité sont les principes directeurs de la démarche et du contenu.

Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité de sa gestion financière, dans la perspective d'une certification des comptes.

B. Présentation générale du budget primitif de la commune de Trouville-sur-Mer

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le budget 2024 de Trouville-sur-Mer prend en compte l'ensemble des dépenses et des recettes prévisionnelles de l'exercice tant en fonctionnement qu'en investissement.

Ce budget intègre également le transfert de l'activité de la maison des jeunes, tant en dépense qu'en recette, au 1^{er} janvier 2024. En effet ce transfert a été validé par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association du 6 décembre 2023.

Il est à noter qu'au moment de l'élaboration du budget primitif 2024, l'exercice 2023 n'est pas clôturé et que la journée complémentaire se déroulera sur la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2024. Le Compte de Gestion 2023 n'a donc pas été édité par les services de la DGFiP.

Comme indiqué lors de la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires, la préparation du Budget Primitif 2024 s'inscrit dans le contexte suivant :

La croissance serait plus résiliente qu'attendu en 2023, suivie par une reprise un peu plus progressive, si bien que l'évolution cumulée du PIB d'ici 2025 serait très proche de 1,3%

Alors que l'activité a stagné au premier trimestre 2023, les chiffres de la croissance du PIB au second trimestre ont fortement surpris à la hausse. La croissance trimestrielle a atteint 0,5 %, soutenue notamment par l'activité de cokéfaction-raffinage (conséquence de la fin des grèves dans les raffineries), et par un retour à la normale de la production d'électricité.

Au cours du troisième trimestre 2023, la croissance garderait un rythme modéré, entre 0,1 % et 0,2 % selon la dernière Enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France de début septembre. Elle resterait ensuite au dernier trimestre sur un rythme de l'ordre de 0,2 %. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2023, la croissance du PIB s'élèverait à 0,9 %.

Au-delà des soubresauts des prix de l'énergie, la tendance de fond serait à la baisse de l'inflation, avec un retour progressif vers 2 % d'ici 2025 L'inflation IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) est en net recul depuis plusieurs mois. Après un pic à 7,3 % en février 2023, elle se replie à 5,1 % en glissement annuel en juillet. En août 2023, l'inflation connaît certes un rebond, à 5,7 % en glissement annuel, en lien avec la hausse des prix de l'énergie (hausse du prix du pétrole et hausse de 10 % des tarifs réglementés de vente de l'électricité effective au 1^{er} août 2023), mais ce rebond devrait être temporaire. De son côté, l'inflation hors énergie et alimentation est également en baisse depuis plusieurs mois, à 4,0 % en glissement annuel en août 2023, après 4,4 % en mai-juin et un point haut à 4,7 % en avril. Sur l'ensemble de l'année 2023, l'inflation totale en glissement annuel diminuerait progressivement, passant de 7,0 % au premier trimestre à 4,5 % au quatrième trimestre. Ce serait également le cas du glissement

annuel de l'inflation hors énergie et alimentation, qui passerait sur la même période de 4,4 % à 3,7 %. En moyenne annuelle, l'inflation totale s'établirait en 2023 à 5,8 %, et l'inflation hors énergie et alimentation à 4,2 %.

L'emploi s'ajusterait un peu, après une évolution particulièrement dynamique ces dernières années. Sur la période récente, les créations nettes d'emplois salariés restent dynamiques, mais se modèrent : elles sont descendues à + 41 000 emplois au deuxième trimestre pour l'ensemble de l'économie, alors qu'elles se situaient sur un rythme trimestriel de plus de 100 000 emplois au début 2022.

Dans ce contexte, Madame le Maire souhaite maintenir la dynamique lancée depuis le début de son mandat et maintenir notamment ses prévisions d'investissement.

Il est rappelé les engagements pris par l'équipe municipale :

- Maîtrise de la fiscalité directe locale
- Réduction de la dette de 5 M€ pendant le mandat
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement de la commune, bien initiée lors des deux derniers budgets primitifs.

Il est rappelé également les principaux projets annoncés par l'équipe municipale, dont les deux premiers ont vu les travaux commencés au cours de ce dernier trimestre 2023 :

- Restauration et sécurisation de l'Eglise Notre Dame des Victoires (maîtrise d'œuvre attribuée lors de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) du 30 avril 2022)
- Mise aux normes et sécurisation du boulevard Fernand Moureaux
- Complexe éducatif (Etude de faisabilité présentée aux élus le 12 mai 2022)
- Rénovation de l'Hôtel de Ville (énergétique et des aménagements intérieurs)

Les efforts continueront prioritairement sur :

- Les économies d'énergie de nos équipements publics
- La rénovation des voiries, l'enfouissement des réseaux électriques et l'amélioration de l'éclairage public

En investissement, les crédits inscrits reprennent et actualisent les autorisations de programmes et de crédits de paiement (AP/CP) pour quatre opérations :

- Restauration et sécurisation de l'Eglise Notre Dame des Victoires
- Mise aux normes et sécurisation du boulevard Fernand Moureaux
- Effacement coordonné des réseaux - Quartier St Jean – Cimetière
- Réhabilitation énergétique de l'Hôtel de Ville

Ces quatre AP/CP seront soumises au vote du Conseil Municipal le 13 décembre 2023.

Pour 2024, deux lignes d'emprunts sont inscrites au BP 2024 :

- Emprunt réel conforme au plan de financement présenter dans les AP/CP, soit 1 300 000 € pour le financement de l'Eglise ND des Victoires et 1 600 000 € pour le financement du Bd Fernand Moureaux
- Emprunt d'équilibre, soit 3 000 000 €. Le résultat attendu de l'exercice 2023 devrait permettre de réduire considérablement cette prévision d'emprunt, dès lors que le compte administratif 2023 sera voté et le résultat affecté en grande partie au financement des investissements.

Le Budget Primitif de la Commune de Trouville-sur-Mer pour l'exercice 2024 s'équilibre comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
--	-----------------------	-----------------------	--------------

Dépenses	11 153 870,00 €	20 761 651,00 €	31 915 521,00 €
Recettes	11 153 870,00 €	20 761 651,00 €	31 915 521,00 €

C. La section de fonctionnement

a) Recettes réelles de fonctionnement : 20,751 M€ (20 750 651,00 €)

Conformément aux orientations budgétaires, les recettes ont été estimées en prenant en compte un certain nombre de facteurs impactant le budget.

Les dotations de l'Etat

Le budget 2024 prévoit une augmentation de 220 millions d'euros de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour les communes et intercommunalités. La somme se décomposera en trois blocs : « 100 millions d'euros sur la dotation de solidarité rurale, 90 millions d'euros sur la dotation de solidarité urbaine et 30 millions d'euros sur la dotation d'intercommunalité », a détaillé Dominique Faure.

Après treize ans de gel de cette ressource versée par l'État aux communes, intercommunalités et départements, la DGF croît ainsi pour la deuxième année de suite. En 2023, le gouvernement l'a ainsi rehaussée de 320 millions d'euros, déjà pour faire face à une forte inflation (+ 4,9 % sur un an en août selon l'Insee).

Malgré la rallonge de 220 millions d'euros annoncée pour 2024, les associations d'élus locaux sont déçues. Ces dernières semaines, elles ont en effet réclamé une indexation de la DGF, principale dotation dont elles disposent, sur le niveau de l'inflation.

Ce à quoi a répondu l'Etat « On ne peut pas demander à l'Etat de compenser entièrement l'inflation ».

L'impact pour la commune est minime : comme présenté lors du DOB2024, La dotation globale de fonctionnement (DGF) continue de diminuer mais à un rythme plus lent. Pour mémoire, la DGF était de 2,54 M€ en 2014, elle est de 1,17 M€ en 2023. Prévision de 1,13 M€ pour 2024 (- 2,96%)

La fiscalité locale

Taxes foncières et taxe habitation sur les résidences secondaires

Par délibération du 28 septembre 2023, le Conseil Municipal a décidé de majorer de 20 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, à compter de l'imposition 2024. Ce qui représente un produit estimatif de 575 355 €.

En raison de la réforme 2023 de la taxe sur les logements vacants, la commune perd le bénéfice de cette taxe, soit 39 116 €. Les logements concernés sont désormais assujettis à la taxe sur les locaux vacants perçue par l'État.

Les taxes foncières

Au moment de l'élaboration du BP 2024, la commune ne dispose pas de l'état 1386 – TF qui renseigne de façon générale les taxes foncières de la commune.

Le calcul des taxes foncières est basé sur les valeurs locatives cadastrales.

Pour 2023, les bases locatives cadastrales ont augmenté de 7,1%, une évolution basée sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

Le produit de la fiscalité directe locale devrait être de 9,191 M€ en 2023, contre 8,582 M€ en 2022, soit une hausse de 7,1%.

Pour l'année 2024, la taxe foncière risque encore d'augmenter mais de façon plus modérée. En effet, en septembre 2023, l'indice des prix à la consommation harmonisé est en hausse de 5,6%.

La Banque de France, dans sa dernière projection macroéconomique de septembre 2023, évalue l'inflation ICPH de 2023 à 5,8%.

Les hypothèses retenues en matière d'évolution des bases fiscales pour 2024 sont basées sur une revalorisation forfaitaire de 5% des bases des locaux d'habitation et industriels (revalorisation des valeurs locatives indexée sur la variation, quand elle est positive, constatée sur un an au mois de novembre de l'indice des prix à la consommation harmonisés).

Par ailleurs, dans cette évaluation, la commune a intégré la majoration de 20 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, à compter de l'imposition 2024 (Délibération du conseil municipal du 28 septembre 2023).

La suppression du produit de la taxe d'habitation sur les logements vacants.

Le produit fiscal 2024 est évalué à 10,1 M€.

BP2024 – Produits de fonctionnement

Trouville sur Mer - Population	4 689	4 689	
Année	BP2023	BP2024	2024/2023 %
Recettes réelles de fonctionnement	19 538	20 751	6%
Ventes, produits, prestations de services	2 927	2 982	2%
Ressources fiscales	13 998	15 184	8%
Dont impôts locaux	9 041	10 100	12%
Taxes de séjour	700	900	29%
Prélèvement sur produits jeux casino	1 900	1 900	0%
Taxe additionnelle Droits de mutation	1 100	1 000	-9%
Dotations et participations	1 498	1 541	3%
Dont DGF	1 122	1 133	1%
Autres recettes réelles de fonctionnement	1 115	1 044	-6%

Ventes, produits, prestations de services : 2 982 230,00 €

Ce chapitre est composé des recettes liées aux activités.

Il comprend notamment :

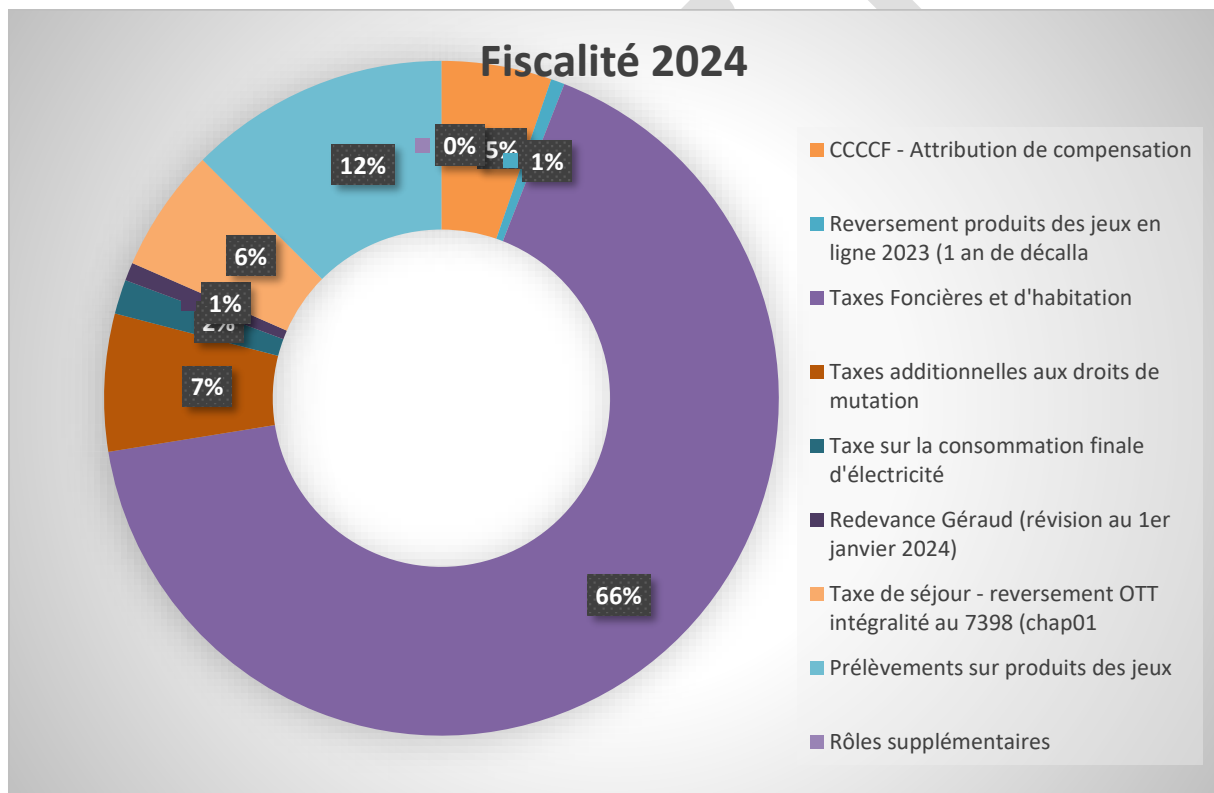
- Les Redevances et recettes d'utilisation du domaine : 1 756 300 € (dont la redevance de stationnement et les forfaits post stationnement)
- Les prestations de services rendues par la commune : 399 200 € (prestations périscolaires, entrées piscines, bibliothèque, activités MJT)
- Les autres produits retracent essentiellement les charges facturées aux redevables (délégataires, locataires, associations...) de la ville : 826 730 €

Impôts et taxes : 15 083 893,00 €

Le chapitre comprend la fiscalité liée à :

- La fiscalité directe locale, soit 10,1 M€ (Taxe sur le foncier bâti (TFPB) et non bâti (TFPNB, taxe d'habitation sur les résidences secondaires)
- Les attributions de compensations perçues par la commune en tant que membre de la CCCCCF : 801 793 €
- La redevance de la concession de service public pour le marché d'approvisionnement : 132 000 €
- La taxe sur la consommation finale d'électricité : 250 000 €
- La taxe de séjour : 900 000 €
- Le prélèvement sur les produits bruts des jeux : 1,9 M€
- La taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière, exigibles sur les mutations à titre onéreux : 1,1 M€

Les recettes fiscales se répartissent budgétairement comme suit :



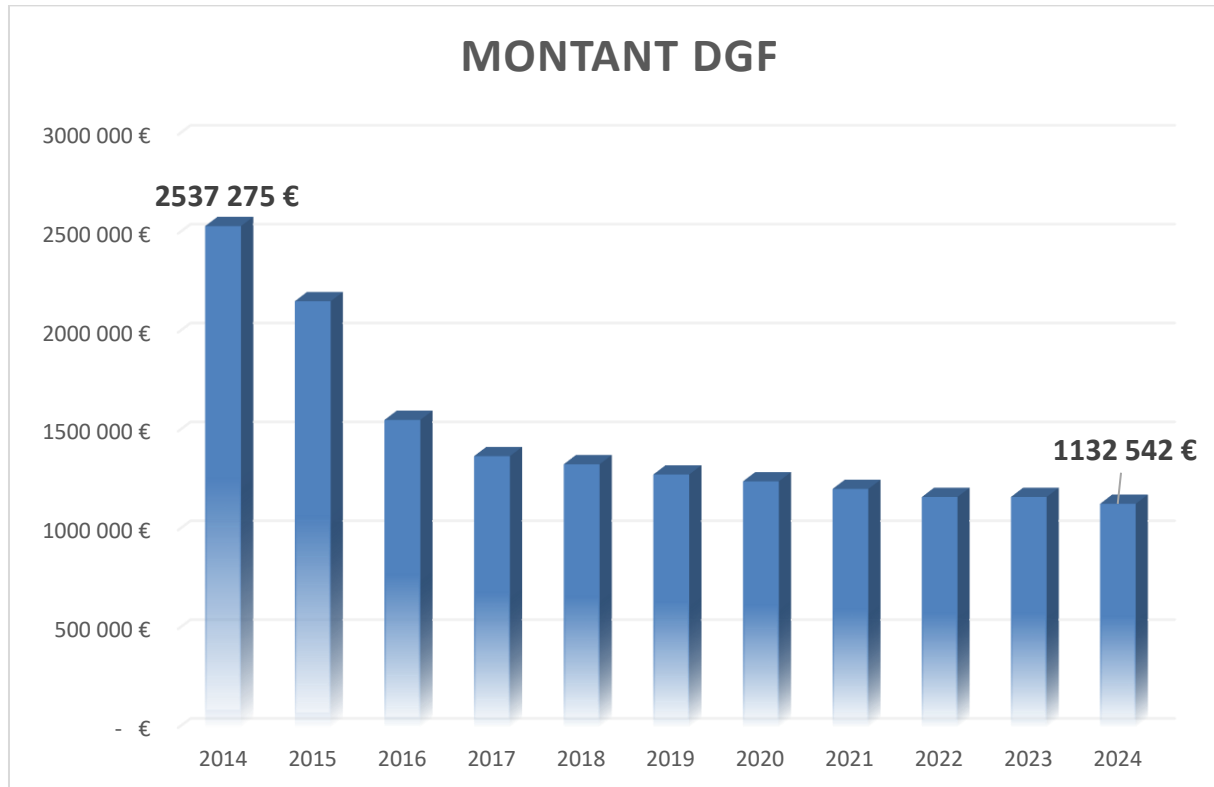
Pour information, le produit de fiscalité directe locale des taxes foncières et d'habitation représente 49% des recettes réelles de fonctionnement.

Pour l'ensemble du bloc communal national (toute strate comprise), ce taux était de 45% en 2022 (Source DGFIP – Mai 2023) (Trouville-sur-Mer en 2022 : 47%)

Dotations et participations : 1 541 052 €

La dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie

L'évolution de la DGF perçue par Trouville sur Mer est attendue à -2,96 % comparativement au produit perçu en 2023 (1 167 089 €), soit un produit de 1 132 542 €



Diverses compensations :

- Compensation au titre de la perte sur la taxe additionnelle : 1 500 €
- Compensation au titre des exonérations des taxes foncières : 11 000 €

Ce chapitre regroupe aussi des participations de l'Etat, de la Région Normandie, du Département du Calvados, de la Caisse d'Allocations Familiales à certaines dépenses de la ville (Maison France Service, Mise à disposition d'équipements aux collèges, dotation pour les titres sécurisés, Manifestations culturelles...)

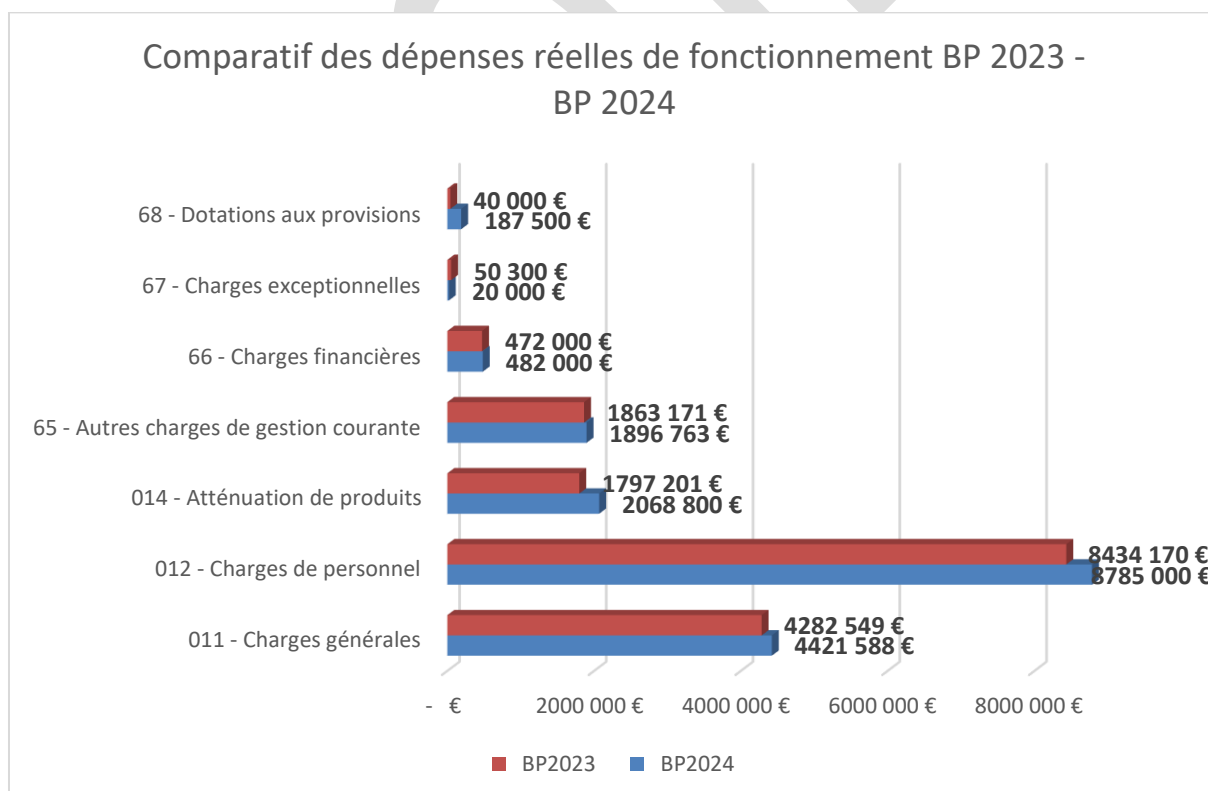
Autres recettes réelles de fonctionnement : 1 043 476 €

- Autres produits de gestion courante, qui comprennent notamment la perception de revenus et redevances diverses provenant du patrimoine de la commune : 704 431 €
- Produits exceptionnels : 500 €.
- Reprise sur provisions 2023 : 172 545 €
- Remboursements sur rémunération du personnel : 166 000 € (indemnités journalières + participation titres restaurants)

b) Dépenses réelles de fonctionnement : 17,862 M€ (17 861 651,00€)

Trouville sur Mer - Population	4 689	4 689	
Année	BP2023	BP2024	2024/2023 %
Dépenses réelles de fonctionnement	16 939	17 862	5%
Charges à caractère général	4 283	4 422	3%
Charges de personnel	8 434	8 785	4%
Atténuations de produits	1 797	2 069	15%
Dont FNGIR	696	696	0%
Dont FPIC	400	420	5%
Charges de gestion courante	1 863	1 897	2%
Dont subventions aux organismes publics	790	977	24%
Dont subventions aux associations	742	415	-44%
Intérêts	465	482	4%
Autres dépenses réelles de fonctionnement	97	207	113%

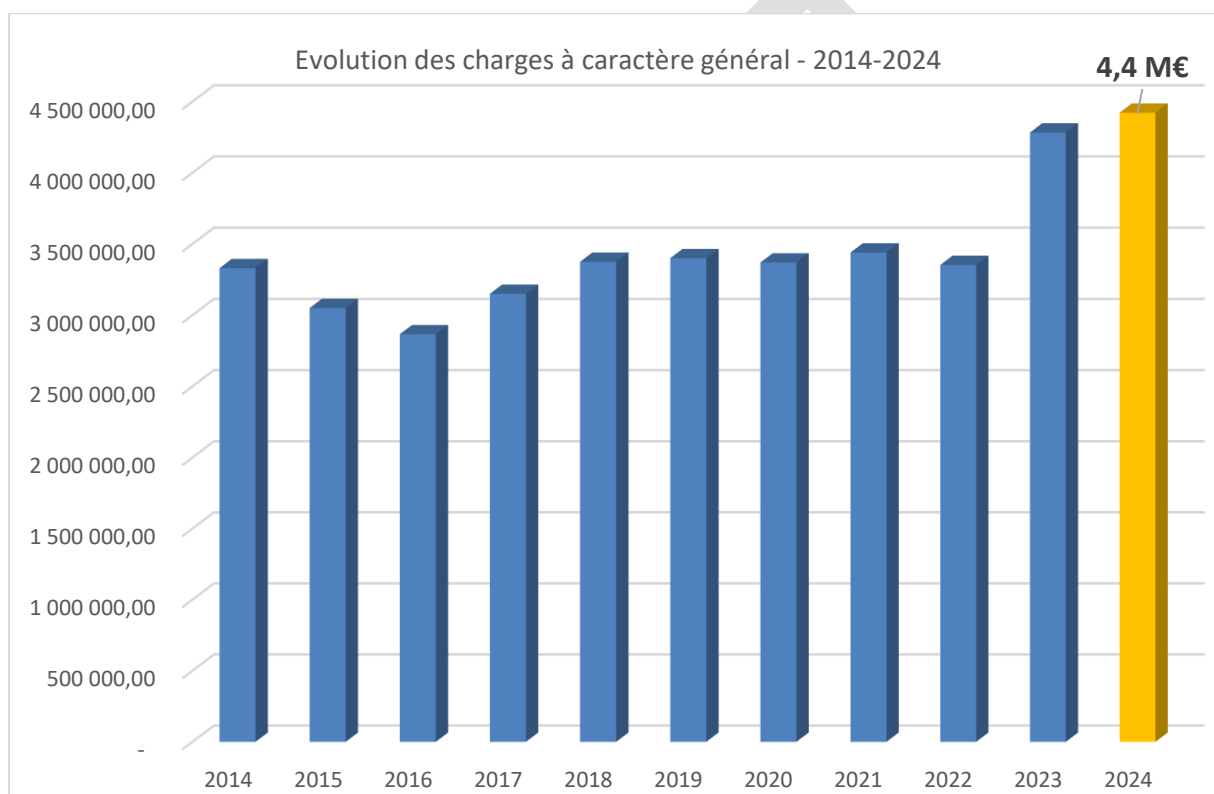
Avec une croissance de près de 5 % par rapport au BP2023, les dépenses de fonctionnement s'alignent sur les prévisions d'inflation annoncée par la banque de France dans ses projections macro-économiques.



Charges à caractère général : 4 421 588,00 €

Les charges à caractère général de la commune (4,4 M€) par leur composition (achats d'énergie, de fournitures, de petits équipements, dépenses d'entretien-réparation et contrats de prestations de services) constituent le premier poste touché par la hausse des prix. Toutefois, on constate une maîtrise de ces dépenses pour 2024, avec une prévision d'augmentation d'environ 3 %, soit moins que l'inflation prévisionnelle

Un travail considérable a été mené, encore cette année, par chaque adjoint auprès de son service délégué, afin de poursuivre la maîtrise des charges à caractère général, qui constituent les dépenses courantes des services municipaux.



Le tableau ci-dessus montre l'évolution considérable du chapitre 011 – Charges à caractère général depuis 2022.

Lors du BP2023, nous expliquons la hausse par :

- L'inflation qui était alors anticipée à +5,8% (> 7% au final),
- Un effet volume dû à la poursuite de la réouverture des services (en 2021, certains services étaient encore fermés)
- Un effet prix différent de celui s'appliquant aux ménages en raison de la nature des dépenses locales
- L'intégration des frais de fonctionnement de La Récré.

L'inflation reste de mise pour 2024, avec l'intégration d'un nouveau service, la Maison des Jeunes de Trouville-sur-Mer (Cf.focus d))

En 2024, on notera la part prépondérante dévolue aux principales politiques publiques :

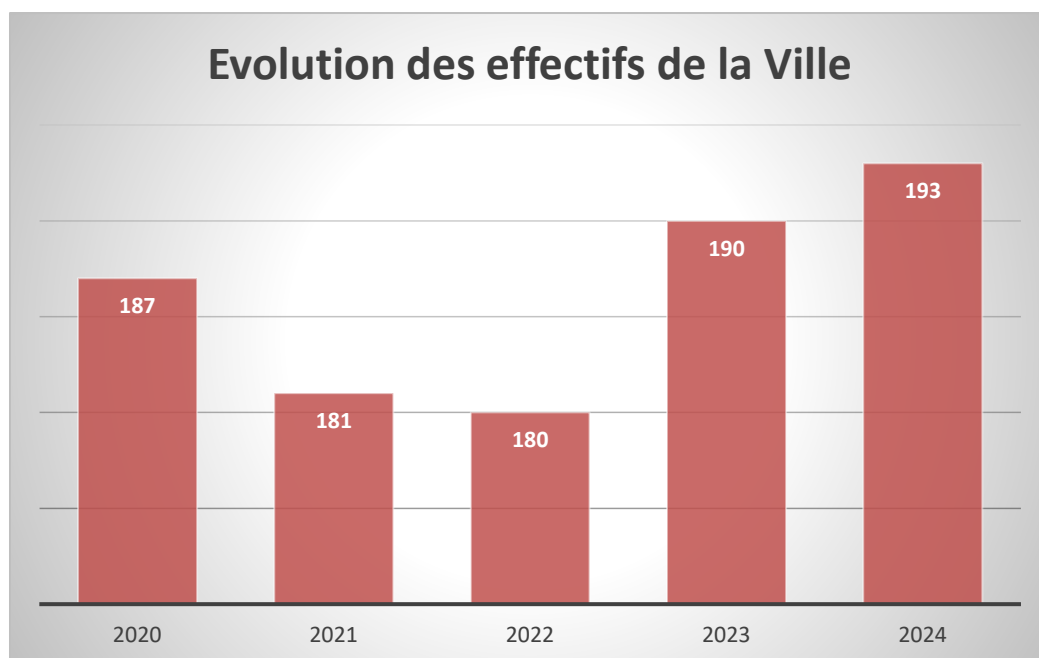
- L'administration générale, qui comprend les actions des services communs à l'ensemble des services de la commune, les frais de fonctionnement de l'assemblée locale, es actions d'administration effectuées pour le compte de l'État, de la communication, des fêtes et cérémonies, de l'entretien des cimetières et la gestion des concessions... : 3,09 M€
- La sécurité, qui comprend notamment les actions et participations spécifiques à la police locale : 58 200 €
- L'enseignement, formation professionnelle et apprentissage (services d'enseignement, entretien des bâtiments, garderies...) : 135 121 €
- La Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs : 668 730 €
- La Santé et action sociale (hors subvention CCAS – Chapitre 65) : 33 330 €
- L'aménagement des territoires et habitat : 172 215 €
- L'action économique : 9 000 €
- L'environnement : 43 224 €
- Les transports et la voirie : 214 300 €

Charges de personnel : 8 785 000,00 €

Ce chapitre correspond aux charges liées à la rémunération des agents et aux charges connexes, la médecine du travail, l'assurance du personnel et certaines prestations sociales légales.

Un travail de réflexion est toujours mené par chaque service sur l'organisation administrative. Chaque mobilité, chaque départ doit faire l'objet d'une réflexion quant à la pérennité du poste devenu vacant.

Pour 2024, les dépenses de personnel au chapitre 012, intègrent une prévision d'augmentation de 4 % par rapport au BP 2023 en tenant compte de la masse salariale stable et des mouvements d'entrées et de sorties prévus pour 2024 (prospective à partir des mouvements connus : départ retraite, arrivées), de l'impact sur l'année pleine de la revalorisation de tous les indices de 5 points au 1^{er} janvier 2024 et de la hausse prévisionnelle du SMIC.



On constate une augmentation des effectifs en 2023 et 2024, qui s'explique :

- En 2023 : par l'intégration des agents de la structure multi-accueil La Récré, précédemment rattachée au Centre Communal d'Action Sociale de Trouville-sur-Mer, (12 agents)
- En 2024 : par l'intégration des salariés de la Maison des Jeunes de Trouville-sur-Mer, structure qui fera l'objet d'une municipalisation au 1^{er} janvier 2024. (Soit 3 salariés)

Evolution des atténuations de produit : 2 068 800,00 €

Il s'agit des prélèvements pour reversements de fiscalité.

- **FNGIR** (Fonds national de garantie individuelle de ressources) – Prélèvements effectués par l'État au titre des excédents constatés pour être redistribués aux collectivités déficitaires : 696 000 €
- **FPIC** (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) – il consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. Trouville sur Mer est contributeur à ce fonds en raison de son potentiel fiscal et de son revenu moyen par habitant, supérieur à la moyenne nationale : 420 000 €
- **Reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme** : 900 000 € (le reversement de la taxe de séjour auprès de l'OTT dépend des recettes fiscales perçues par la commune à ce titre (900 000 € attendus pour 2024 – En dépenses et en recettes)

Charges de gestion courante : 1 896 763,00 €

Les autres charges de gestion courante comprennent notamment :

- Les indemnités et frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers : 211 230 €
- Les pertes sur créances irrécouvrables : 24 000 €
- Les frais de scolarité versés par la commune à l'école Jeanne d'Arc : 39 768 €
- Le financement de la navette (lignes 112-113 CCCCCF) : 64 000 €

- Les subventions de fonctionnement versées : 1 392 075,00 €

Malgré le transfert de l'activité de la maison des jeunes vers la ville (fin d'une subvention initiale au BP2023 de 250 000 €), ce chapitre budgétaire est en légère hausse de 2%. Cela s'explique notamment par la forte augmentation de la participation de la commune au fonctionnement du CCAS (aides aux familles et maintien à domicile)

Charges financières : 482 000 €

Les crédits inscrits correspondent aux charges d'intérêts dus par la commune à ses différents prêteurs.

Autres dépenses : 207 500 €

Provision pour annulation de titres sur exercices antérieurs : 20 000 €

Provision pour créances douteuses : 57 500 €

Provision pour risques contentieux : 130 000 €

c) Epargne brute et autofinancement

Trouville sur Mer - Population	4 717	4 703	4 692	4 689	4 689	
Année	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP2023	BP2024	2024/ 2023 %
Recettes réelles de fonctionnement	16 524	17 180	18 254	19 538	20 751	6%
Dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts (-)	15 976	15 049	15 197	16 474	17 380	5%
EPARGNE DE GESTION	548	2 131	3 057	3 064	3 371	10%
Intérêts (-)	649	584	515	465	482	4%
EPARGNE BRUTE	101	1 547	2 542	2 599	2 889	11%
Remboursement du capital (-)	1 754	1 950	1 974	2 040	2 040	0%
EPARGNE NETTE	- 1 855	403	568	559	849	52%
AUTOFINANCEMENT	- 1 855	403	568	559	849	52%

Le ratio épargne brute sur Recettes Réelles de Fonctionnement ou TAUX D'EPARGNE BRUTE, est un indicateur important d'une analyse de solvabilité, après la capacité de désendettement : il exprime la part des ressources courantes qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges courantes et qui sont ainsi disponibles pour rembourser la dette et pour investir.

Le tableau ci-dessous montre l'effort d'épargne considérable et stable de la commune depuis 2022 :

Le taux d'épargne brute est de 14% en 2022, 13% en 2023 et 14% en 2024.

La moyenne nationale toute strate comprise est de 15% (Source DGCL – Bis 176 Les finances des collectivités locales en 2022)

Autofinancement (chapitre 042 et 023) : 2 889 000 €

Ces dépenses et recettes d'ordre participent à la constitution de l'autofinancement (ou « Épargne brute ») et comprennent :

- Le Virement à la section d'investissement : 2 000 000 €
- Les dotations aux amortissements : 900 000 €
- La quote-part de subvention d'investissement transférées : - 11 000 €

d) Maison des jeunes de Trouville-sur-Mer

Suite à la validation de l'Assemblée générale extraordinaire de l'association, le 6 décembre 2023, l'activité de la maison des jeunes de Trouville-sur-Mer va être transférée à la commune à partir du 1er janvier 2024.

Coût estimatif du service

- Bâtiment (Fluides, maintenance, Assurances) : 55 000 €
- Frais de fonctionnement des activités de la MJT (Adolescents, péri et extrascolaire) : 86 000 €
- Charges de personnel – 4 agents (3 transférés + 1 agent ville mis à disposition) : 215 000 €

Recettes de fonctionnement (Participation familles, CAF) : 44 000 €

D. La Section d'investissement

Les crédits de la section d'investissement intègrent les dépenses et les recettes propres de l'exercice.

En effet, la clôture de l'exercice 2023 n'ayant pas encore eu lieu au moment du vote du budget, les crédits n'intègrent ni les reports 2023 ni le solde comptable de 2023. Ces éléments seront intégrés en 2024 lors de la 1^{ère} Décision modificative, qui succèdera au Compte Administratif 2023.

a) Recettes réelles d'investissement : 8, 254 M€ (8 253 870,00 €)

Les recettes d'investissement inscrites au BP 2024 sont les suivantes

Trouville sur Mer - Population	4 689	4 689	
Année	BP2023	BP2024	2024/2023 %
Recettes réelles d'investissement	5 258	8 254	57%
Dotations et subventions	261	264	1%
Dont FCTVA	190	200	5%
Dont Taxe d'aménagement	71	64	-10%
Emprunts	3 400	5 900	74%
Cession d'immobilisation	500	695	39%
Recettes financières d'investissement	1 097	1 395	27%

La section d'investissement est alimentée par :

- Le FCTVA (Fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) correspondant à la TVA acquittée par la ville pour les dépenses d'investissement de l'année N-2 (200 000€).
- La taxe d'aménagement (64 419 €)
- Les amendes de police (140 000 €)
- Des subventions d'investissement, notamment les sollicitations auprès de partenaires institutionnels pour le financement des grands travaux en cours (travaux de l'Eglise ND des Victoires et Boulevard Fernand Moureaux)

Au moment de la préparation du budget primitif 2024, des demandes sont toujours en cours d'instruction auprès de nos partenaires

- Principales recettes d'équipement

Libellé de la subvention sollicité	Montant prévisionnel inscrit au BP2024
Subvention Etat bonus écologique Vélo assistance électrique	1 000,00
Subvention du Fonds d'appui des territoires innovants (Ville amie des aînés)	1 600,00
FIPD - Gilet pare-balles	250,00

Subvention FRAR / Restauration œuvre d'art	2 500,00
FIPD - Caméra plage	6 600,00
Préfecture de Région Normandie - AP Aménagements cyclables	355 500,00
Région - Contrat territoire 2023-2026 - projet de voie douce	148 000,00
Région Contrat territoire 2023-2026 - projet aménagement centre-bourg	256 000,00
Conseil départemental Calvados - Eglise ND Victoires (2*50 000)	100 000,00
Loto du Patrimoine	200 000,00

Sont également inscrites au BP2024 les prévisions de recettes liées à des cessions d'immobilisation, pour un montant global de 695 000 € :

Libellé des cessions	Montant prévisionnel 2024
Cession de véhicules - Ventes aux enchères	20 000,00
Appartement rue de Paris	175 000,00
INOLYA - Programme logement	200 000,00
Maison ex-CCCCF	300 000,00

Deux lignes d'emprunts sont inscrites au BP 2024 :

- Emprunt réel conforme au plan de financement présenter dans les AP/CP, soit 1 300 000 € pour le financement de l'Eglise ND des Victoires et 1 600 000 € pour le financement du Bd F.Moureaux
- Emprunt d'équilibre, soit 3 000 000 €. Le résultat attendu de l'exercice 2023 devrait permettre de réduire considérablement cette prévision d'emprunt, dès lors que le compte administratif 2023 sera voté et le résultat affecté en grande partie au financement des investissements.

La commune poursuit sa recherche systématique de financements, sur les grands projets du mandat : non seulement auprès des partenaires institutionnels historiques (Pref14, Conseil régional et départemental, CAF) mais aussi auprès d'organismes comme le CEREMA, des fondations dédiées à la rénovation du patrimoine et également le mécénat.

b) Autofinancement (chapitre 040 et 021) : 2 889 000,00 €

La section d'investissement est principalement alimentée par l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement via la dotation annuelle aux amortissements (900 000 €) et le virement en provenance de la section de fonctionnement (2 000 000 €).

Déduction faite de la quote-part de subvention d'investissement transférées : - 11 000 €

c) Dépenses réelles d'investissement : 11,143 M€ (11 142 870,00 €)

Trouville sur Mer - Population	4 689	4 689	
Année	BP2023	BP2024	2024/2023 %
Dépenses réelles d'investissement	7 857	11 143	42%
Dépenses d'équipement	5 817	9 303	60%
Remboursement du capital	2 040	1 840	-10%

L'année 2024 donne la priorité aux projets structurants de la majorité municipale :

- Réhabilitation de l'Eglise Notre Dame des Victoires,
- Rénovation du Boulevard Fernand Moureaux,
- Effacement coordonné des réseaux - Quartier St Jean – Cimetière
- Nouveau pôle éducatif.

La rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville a été décalée à 2025.

Principales dépenses d'équipement par secteurs d'activité :

• **Bâtiments Travaux**

Chapelle St-Jean : Séparation des réseaux et Travaux réhabilitation	436 500,00
Eglise ND Bon Secours-travaux entretien	6 000,00
Eglise ND victoire-remplacement paratonnerre	15 000,00
Restructuration et sécurisation Eglise ND Victoires	1 453 000,00
Programme Pôle éducatif – Frais d'études	100 000,00
Ets des bains – Remplacement de la porte infirmerie et 10 portes cabines de bains	29 000,00
HDV : Sécurisation fenêtre et porte escalier, verrière étanchéité et nettoyage gouttières, CRAM P3, Tourelle travaux de rustinage	45 900,00
Maison médicale – Travaux de rénovation (portes, toiture) entretien	25 000,00
Musée - Pose paratonnerre, Rénovation éclairage 1 ^{er} étage	39 000,00
CTM - Travaux accessibilité – ADAP, Remplacement partiel clôtures, P3 CRAM pour tous les bâtiments	155 000,00
CTM – Diagnostic SDEC – Décret tertiaire	5 000,00
Cimetière : mur côté Touques. Réalignement étude chiffrage	1 000,00
Cimetière : séparation réseau d'eau bât/arrosage	4 000,00
Cimetière – Bureau : porte, fenêtres, films occultants, radiateurs	8 000,00
Centre de formation – Chiffrage travaux – CMPP MOE Etude	8 000,00
Ecole Coty – CRAM P3	5 340,00
Ecole Coty – Portillon – Changement de serrure	2 500,00
Bibliothèque – Installation fontaine à eau - Plomberie	1 550,00

Bibliothèque – Changement enseigne – Plaque métal	7 000,00
CNTH – Remplacement porte garage – terrain	2 000,00
CNTH – Suppression 2 ^{ème} fosse	3 000,00
GYMNASE – Mur skate parc – Rénovation	5 200,00
GYMNASE – Remplacement fenêtre couloir	23 000,00
PISCINE – Etude tranche optionnelle Phase 6	125 500,00
AGENCE FOURNIER – Mise hors d'eau Fenêtres	14 000,00
LOCAL CANTONNIERS – Remplacement porte entrée et reprise de maçonnerie	15 000,00
POSTE COMMUNALE – Travaux de rénovation	10 000,00
MAISON DES JEUNES – Installation fontaine à eau – Réseau	750,00
PRESBYTERE ST MICHEL – Séparation des circuits d'alimentation	25 000,00
CMPP – Travaux de maçonnerie – Chutes de pierre	30 000,00
OFFICE DU TOURISME – Travaux de mise en conformité électrique et chauffage	30 000,00
POISSONNERIE – Ventilation 1 poissonnier avec refacturation	8 000,00
POISSONNERIE – Travaux local réfrigéré avec refacturation	25 000,00
WC PUBLICS – WC existant – Déplacement	50 000,00
LOGEMENT 9 IMPASSE PELLERIN – Travaux de sécurisation	150 000,00
TOTAL	2 863 240,00

- **Voirie**

SDEC remplacement matériels vétustes (armoires, réseaux)	50 000,00
SDEC remplacement luminaires vétustes par des LED	80 000,00
Effacement coordonné des réseaux – Tranche 3	393 000,00
Réfection partielle de l'ancienne route de Villerville	45 000,00
Réfection partielle de voiries communales	80 000,00
Réfection partielle des voiries (suite effacement réseaux)	80 000,00
Réfection de la rue du Nouveau Monde	90 000,00
Etude réparation mur de soutènement parking de la dent creuse	10 000,00
Remplacement des candélabres – Réaménagement Bd Fernand Moureaux	300 000,00
Mise aux normes sécurisation BD Fernand Moureaux	450 000,00
Bornes électriques du marché (aménagement Bd Fernand Moureaux)	230 000,00
Aménagement du Bd Fernand Moureaux	3 690 000,00
Réfection du lotissement Le Pré Clair	105 000,00
Réfection escalier de l'accès à la plage d'Hennequeville	112 000,00

Ombrières solaires photovoltaïques	250 000,00
TOTAL	5 715 000,00

- **Garage**

Véhicule utilitaire n° 20 KANGOO	45 000,00
Véhicule n°1 DACIA SANDERO	25 000,00
2 motos pour la police municipale	40 000,00
Purgeur de freins analogiques	1 300,00
Démonte pneu	4 000,00
TOTAL	115 300,00

- **Services techniques matériel**

BATIMENTS	2 poteaux incendie	5 000,00
BATIMENTS	1 chariot de lavage – Service entretien	200,00
BATIMENTS	2 aspirateurs – Service entretien	500,00
BATIMENTS	Perceuse visseuse	250,00
BATIMENTS	Vitrine pour affichage règlement marché	300,00
BATIMENTS	Pompe vide cave	450,00
BATIMENTS	Scie sauteuse + Batterie	500,00
BATIMENTS	Brassard – Gilets Evacuation	2 000,00
BATIMENTS	2 Défibrillateurs	3 500,00
BATIMENTS	1 aspirateur – Ecole Delamare	250,00
BATIMENTS	1 laveur vitre Karcher – Ecole Delamare	300,00
BATIMENTS	1 aspirateur – Crèche	250,00
ESPVERTS	1 débroussailleuse	750,00
ESPVERTS	1 taille haie	850,00
ESPVERTS	2 tondeuses	3 500,00
LOGISTIQUE	Drapeaux	3 000,00
LOGISTIQUE	Bâche de toit du grand podium roulant	5 000,00
LOGISTIQUE	Illuminations de Noël – Basse consommation	5 000,00
VOIRIE	2 poteaux incendie	5 000,00
VOIRIE	Débroussailleuse	800,00
VOIRIE	5 chariots pliants cantonniers	2 700,00
VOIRIE	Aspirateur de voirie – Renouvellement GLUTTON	22 000 ,00

VOIRIE	Blocs béton « Vigipirate »	6 000,00
VOIRIE	Mobilier urbain (bancs, supports, etc)	10 000,00
VOIRIE	Panneaux de signalisation routière	10 000,00
VOIRIE	Potelets à mémoire de forme	10 000,00
	TOTAL	143 100,00

- **Urbanisme**

Rupture du traité de concession EDIFIDES	230 000,00
Subvention Soliha baux à réhabilitation + ravalement	35 000,00
Rue de Normandie : Terrain – Place de stationnement – régularisation	5 250,00
Consorts LEVIEUX – Chemin des Bruyères – Arpentage repris	5 250,00
ANDERSEN : Espaces verts en décroché de voirie - Régularisation	5 250,00
	TOTAL
	265 000,00

- **Ecoles**

Desserte de rangement de cuisine – Classe de PS	100,00
Bacs de rangement en plastique	250,00
Petit meuble de rangement – Classe TPS/PS	400,00
Chariot 3 étages avec possibilité de porte sac poubelle	1 000,00
Micro-onde	150,00
Chariot transport poubelle	300,00
	TOTAL
	2 200,00

- **Service Petite enfance**

2 poussettes doubles	500,00
1 poussette triple	500,00
2 poussettes simples	500,00
	TOTAL
	1 500,00

- **Sports**

Micro-Onde – Personnel piscine	200,00
Réfrigérateur – Personnel piscine	400,00
Ligne d'eau 50 m	850,00
2 échelles d'accès grand bassin	2 500,00

TOTAL	3 950,00
--------------	-----------------

- **Plage**

Flamme poste + Terre de jeux	1 500,00
Sonorisation – Renouvellement HP	4 300,00
Fabrication d'un chemin de planche	12 500,00
Planche Azobe et sapin	20 000,00
Bouées de balisage	1 500,00
Signalisation sécurité	2 000,00
Sled (Planche de sauvetage)	2 500,00
TOTAL	44 300,00

- **Culture**

Bibliothèque - 4 tabourets pour Lire et Faire lire	100,00
Bibliothèque - 2 lecteurs de DVD port USB	100,00
Musée – Restauration d'œuvres d'art	5 000,00
Musée – Panneaux d'expo Dibond	1 500,00
TOTAL	6 700,00

- **Informatique**

Mise à jour Serveur CIRIL 2022 – HETIK	550,00
Migration logiciel CIRIL	4 200,00
Licences antivirus Module RDR – HETIK	7 200,00
DOCAPOSTE – Certificats FAST	4 000,00
Nouveau logiciel PM – AGELID	8 600,00
Module Gestion des stocks – CIRIL	6 800,00
Changement téléphonie STM – SPIE, en lien avec SWITCH	7 400,00
SWITCH POE manageable	1 000,00
Ecrans ordinateurs	1 000,00
Smartphones	1 000,00
5 portables – Ordinateurs à changer	3 200,00
Switch POE manageable pour téléphonie STM – SPIE	4 000,00
20 unités centrales – Ordinateurs fixes à changer	14 500,00

Casques téléphone	850,00
Ecran pour une salle Visio STM	5 500,00
TOTAL	69 800,00

- **Police municipale**

Alarme anti-intrusion local armes PM	3 600,00
Alarmes bâtiments communaux	30 000,00
Extension système vidéoprotection Plage	33 000,00
Gilet pare-balles (SG)	650,00
Armement pour nouvel agent de Police municipale	950,00
Armoire forte pour armes PM avec accès individuel aux casiers	9 000,00
TOTAL	77 200,00

- **Marchés publics**

Annonces Investissement	6 000,00
Mobilier de bureau – Enveloppe 2024	3 000,00
Renouvellement de 32 chaises à la MDA – Mobilier éco-responsable	5 000,00
Aménagement en mobilier d'une salle à la MDA pour créer un lieu de rencontre et d'animation	2 500,00
TOTAL	16 500,00

- **Environnement**

Subvention d'aide à l'achat de vélos électriques : 10 000,00
2 vélos à assistance électrique pour les services municipaux (HDV, Musée) : 3 000,00 €

- **Démocratie participative**

Projet d'investissement : 5 000,00

- **Cimetière**

Travaux de reprise de concession : 7 000,00 €
1 case columbarium Hennequeville : 8 000,00 €
1 case columbarium Rue du Manoir : 9 000,00 €

- **Paie**

Mobilier de bureau – Prévention, situation de handicap : 2 000,00 €

- **Archives**

Rayonnages archives : 1 000,00 €

- **Service à la population**

1 armoire forte ignifugé pour garder les registres en sécurité : 9 000,00 €

- **Communication**

Matériel pour live sur réseaux : 1 500,00 €

Panneau affichage Mairie : 2 000,00 €

- **Maison des jeunes**

Enveloppe investissement 2024 : 2 000,00 €

Programme de travaux nécessitant l'ouverture d'une autorisation de programme / crédit de paiement (qui fait l'objet d'une délibération spécifique)

Projet	Opération comptable	Autorisation de programme	Crédits de paiement							Financement prévisionnel			
			2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028			
Rénovation énergétique HDV	2021 02	8 200 000 €	- €	6 900 €			193 100 €	3 000 000 €	2 500 000 €	2 500 000 €	Subventions (40%)	2 732 000 €	
											FCTVA (16,404%)	1 345 128 €	
												Auto-financement	2 022 872 €
												Emprunt	2 100 000 €
Restauration et sécurisation de l'Eglise Notre Dame des Victoires	2021 03	5 637 000 €	- €	38 940 €	2 238 278 €	1 645 440 €	1 323 062 €	391 280 €			Subventions (40%)	1 700 000 €	
											FCTVA (16,404%)	924 693 €	
												Auto-financement	1 712 307 €
												Emprunt	1 300 000 €
Mise aux normes et sécurisation du boulevard Fernand Moureaux	2021 04	6 000 000 €	- €	- €	880 000 €	3 690 000 €	1 430 000 €				Subventions (40%)	1 800 000 €	
											FCTVA (16,404%)	984 240 €	
												Auto-financement	1 615 760 €
												Emprunt	1 600 000 €
Effacement coordonné des réseaux - Quartier St Jean - Cimetière	2022 01	1 124 000 €	- €	- €	434 378 €	393 000 €	132 000 €	164 622 €			Subventions (20%)	- €	
											FCTVA (16,404%)	184 381 €	
												Auto-financement	939 619 €
												Emprunt	

E. La dette

Trouville-sur-Mer affiche au 1^{er} janvier 2024 sur le budget principal un désendettement total de 7,2M€, réalisé sur les gestions de 2020 à 2023.

La commune a déjà dépassé son engagement de campagne, ce qui permet d'inscrire un emprunt prévisionnel de 2,9 M€ au budget 2024.
Cette somme permettra de financer 2 projets phares du mandat : Eglise ND des victoires et Boulevard F.Moureaux

							2024/2020 %		2024/2020 €		
	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	Emprunt 2024	31/12/2024	01/01/2024	31/12/2024	01/01/2024	31/12/2024
Capital restant dû	19 763 280	18 385 627	16 439 507	14 465 125	12 570 073	2 900 000		-36%	-22%	- 7 193 207	- 4 293 207
Annuité											
Capital (1)	1 877 653	1 946 120	1 974 382	1 895 052	1 767 618	65 891	1 833 509	-6%	-2%	- 110 034	- 44 143
Charges d'intérêt (2)	627 640	572 168	512 905	459 661	395 055	72 091	467 145	-37%	-26%	- 232 585	- 160 495
Annuité (-1+2)	2 505 293	2 518 288	2 487 288	2 354 713	2 162 673	137 982	2 300 655	-14%	-8%	- 342 620	- 204 638
Capital restant dû au 31/12/N	18 385 627	16 439 507	14 465 125	12 570 073	10 802 455	2 834 109	13 636 564	-41%	-26%	- 7 583 173	- 4 749 063

La dette du budget principal

Caractéristiques de la dette au 31/12/2024			
Encours	13 636 563,88	Nombre d'emprunts *	23
Taux actuariel *	3,67%	Taux moyen de l'exercice	3,56%
* tirages futurs compris			

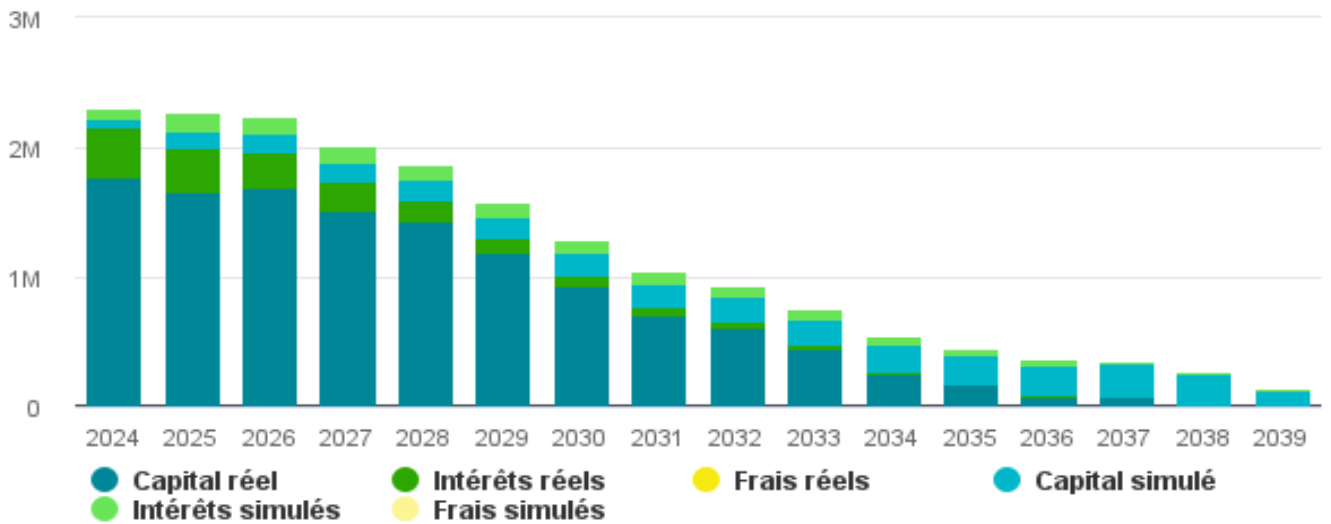
Charges financières en 2024			
Annuité	2 300 654,55	Amortissement	1 833 509,17
Intérêts emprunts	467 145,38	Intérêts courus non échus 2023	- 70 857,17
		Intérêts courus non échus 2024	96 465,65
		(Dont Simulation APCP2024)	35 426,36

Indicateurs – Durée de vie			
Encours	13 636 563,88	Duration *	4 ans, 4 mois
Durée de vie moyenne *	4 ans, 8 mois	Durée résiduelle *	14 ans, 3 mois
Durée résiduelle Moyenne *	8 ans, 10 mois	* tirages futurs compris	

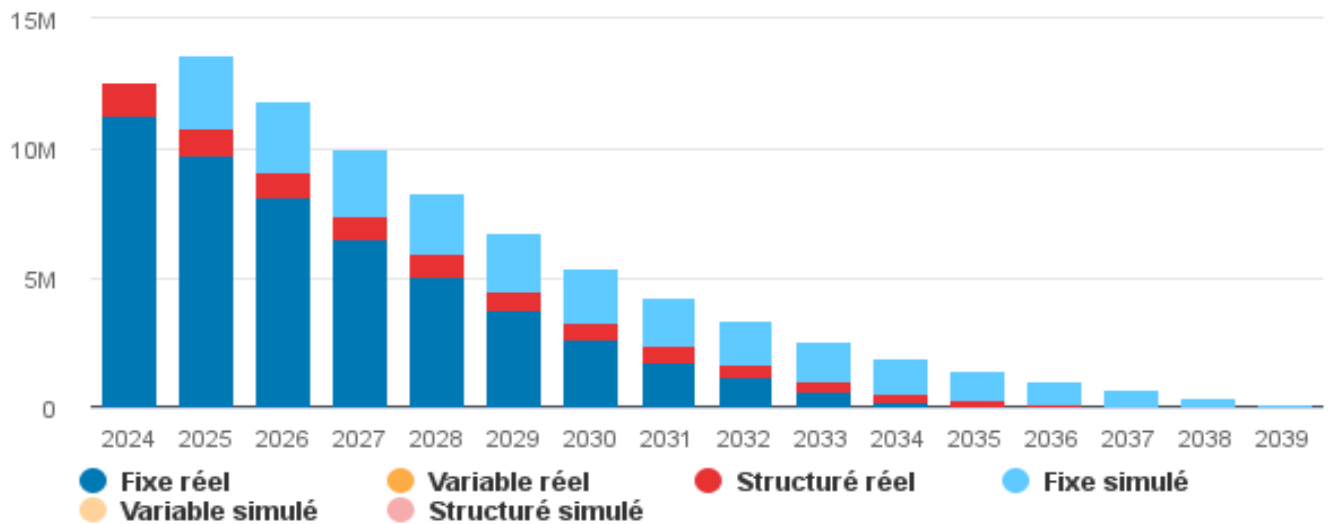
- * *Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la moyenne des durées de vie de remboursement de capital du contrat*
- * *Durée résiduelle moyenne : Durée moyenne restant à courir jusqu'à la fin de l'encours*
- * *Duration : La duration d'un emprunt est la durée de vie moyenne des flux financiers (capital et intérêts) pondérée par leur valeur actualisée*
- * *Durée résiduelle : Durée restant à courir jusqu'à la fin d'un contrat*

Extinction prévisionnelle de l'encours actuel et des annuités (incluant emprunts nouveaux à compter de 2024), en millions d'euros

Extinction de l'annuité (Réel et Simulé)



Evolution annuelle de l'encours (Réel et Simulé)



F. Le Budget vert

Pour la première fois, Trouville-sur-Mer souhaite s'engager dans une démarche de « budgétisation verte », permettant d'évaluer la compatibilité du budget de commune avec les engagements du Gouvernement et ses objectifs en matière environnementale.

Ce « budget vert » consiste en l'évaluation environnementale des actions de la commune : Elle recensera l'impact sur l'environnement des dépenses et des recettes, qu'elles soient de fonctionnement et/ou d'investissement.

Pour concrétiser cette ambition, un séminaire de coordination s'est tenu le 16 mai 2023, pour proposer une méthodologie permettant de décliner la démarche de budget vert au niveau de la commune, s'inspirant des travaux de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE)

Les fondamentaux méthodologiques proposés lors de ce séminaire sont les suivants :

- une cotation de l'impact sur l'environnement des dépenses budgétaires au regard des 5 grands enjeux environnementaux :

"Axe 1 : Changement climatique et réchauffement de la planète Les émissions des GES causées par l'utilisation de combustibles fossiles"

"Axe 2 : Perte de biodiversité et extinction des espèces Déforestation, sélection et surpêche mettent en danger la biodiversité de la planète""

Axe 3 : Pollution de l'air, de l'eau et des sols Produits chimiques, les déchets, produits pharmaceutiques, gestion des déchets"*

"Axe 4 : Épuisement des ressources naturelles Surexploitation des ressources terrestres, marines, des combustibles fossiles"

"Axe 5 : Inégalités environnementales et sociales Les populations les plus pauvres sont les plus touchées."

- Pour chaque axe, le volet atténuation devra être évalué, en référence aux 5 catégories : De très favorable (+) à Défavorable (-). Certaines cotations pourront rester indéfinies.

5 CATÉGORIES POUR LE VOLET ATTÉNUATION



Gestionnaire	Libellé	Montant	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5
ARCHIVE	Rayonnages archives	1 000,00					
BATIMENTS	Cimetière-bureau-porte/fenêtres/film occultants + radiateurs	8 000,00					
BATIMENTS	Eglise ND Victoire	1 453 000,00					
BATIMENTS	Musée Rénovation éclairage 1er étage	30 000,00					
BATIMENTS	Gymnase Maudelonde - remplacement fenêtre couloir	23 000,00					
BATIMENTS	Piscine-étude-tranche optionnelle phase 6	125 500,00					
BATIMENTS	OTT-travaux mise en conformité électrique et chauffage	30 000,00					
BATIMENTS	Centre de formation-chiffrage trav / CMPP-MOE étude	8 000,00					
BATIMENTS	HDV-service DTE – Sécurisation fenêtre et porte escalier	8 500,00					
BATIMENTS	2023 ? HDV - Verrière étanchéité et nettoyage gouttières	14 400,00					
BATIMENTS	2023 ? HDV - Tourelle Travaux de rustinage	20 000,00					
BATIMENTS	HDV - CRAM P3	3 000,00					
BATIMENTS	Agence Fournier-mise hors d'eau fenêtres	14 000,00					
BATIMENTS	Remplacement porte d'entrée et reprise de maçonnerie	15 000,00					
BATIMENTS	1 chariot de lavage-service entretien	200,00					
BATIMENTS	2 aspirateurs-service entretien	500,00					
BATIMENTS	Perceuse/visseuse	250,00					
BATIMENTS	Vitrine pour affichage règlement marché	300,00					
BATIMENTS	Pompe vide cave	450,00					
BATIMENTS	Scie sauteuse et batterie	500,00					
BATIMENTS	Brassards-gilets-évacuations	2 000,00					
BATIMENTS	2 défibrillateurs	3 500,00					
BATIMENTS	Cimetière-mur coté Touques réalignement étude chiffrage	1 000,00					
BATIMENTS	Cimetière séparation réseau d'eau bât/arrosage	4 000,00					
BATIMENTS	Poste communale-travaux de rénovation	10 000,00					
BATIMENTS	1 aspirateur Delamare	250,00					

BATIMENTS	1 laveur vitre karcher Delamare	300,00						
BATIMENTS	CRAM ECOLES P3	5 340,00						
BATIMENTS	Coty-portillon-changement de serrure	2 500,00						
BATIMENTS	Chapelle st Jean-séparation des réseaux-report	4 500,00						
BATIMENTS	Chapelle st jean-séparation de tous les réseaux	25 000,00						
BATIMENTS	Chapelle st jean-clôture calvaire, éclairage- profilage terra	407 000,00						
BATIMENTS	Église ND Bon Secours-travaux entretien	6 000,00						
BATIMENTS	Église ND victoire-remplacement paratonnerre	15 000,00						
BATIMENTS	Eglise Saint Michel -presbytère séparation des circuits d'al	25 000,00						
BATIMENTS	Bibliothèque-installation fontaine à eau-plomberie	1 550,00						
BATIMENTS	Bibliothèque-changement enseigne-plaque métal	7 000,00						
BATIMENTS	Musée-pose paratonnerre	9 000,00						
BATIMENTS	Mur skate parc-rénovation	5 200,00						
BATIMENTS	CNTH-remplacement porte-garage-terrain	2 000,00						
BATIMENTS	CNTH-suppression 2ème fosse	3 000,00						
BATIMENTS	Ets des bains-remplacement porte infirmerie	8 000,00						
BATIMENTS	Ets des bains-cabines de bains 10 portes à changer	21 000,00						
BATIMENTS	MJ-installation Fontaine à eau-réseau	750,00						
BATIMENTS	1 aspirateur-crèche	250,00						
BATIMENTS	CRAM P3 - Pour tous les bâtiments	110 000,00						
BATIMENTS	CTM-travaux accessibilité-ADAP	15 000,00						
BATIMENTS	CTM-remplacement partiel des clôtures	30 000,00						
BATIMENTS	CMPP-travaux maçonnerie-chute de pierre	30 000,00						
BATIMENTS	Maison médicale-entretien	3 000,00						
BATIMENTS	Maison médicale - Travaux de remplacement partiel de couvert	22 000,00						
BATIMENTS	Travaux de sécurisation-9 impasse Pellerin	150 000,00						
BATIMENTS	Poissonnerie ventilation 1 poissonnier	8 000,00						

BATIMENTS	Poissonnerie travaux local réfrigéré	25 000,00						
BATIMENTS	WC automatique existant-déplacement	50 000,00						
BATIMENTS	2 poteaux incendies	5 000,00						
BATIMENTS	Équipement éducatif-programme	100 000,00						
BATIMENTS	CTM diagnostic SDEC - Décret tertiaire	5 000,00						
BIBLIOTHEQ	2 lecteurs de DVD port USB	100,00						
BIBLIOTHEQ	4 tabourets pour Lire et Faire lire	100,00						
CIMETIERE	Travaux de reprise de concession pour la mairie de Trouville	7 000,00						
CIMETIERE	1 Columbarium Hennequeville	8 000,00						
CIMETIERE	1 Columbarium Rue du Manoir	9 000,00						
COMMUNIC AT	Matériel pour live sur réseaux	1 500,00						
COMMUNIC AT	Panneau affichage Mairie	2 000,00						
DEV DURABLE	Subvention achats VAE Particuliers	10 000,00						
DEV DURABLE	2 VAE - SERVICES Municipaux (HDV-Musée)	3 000,00						
ECOLE	Micro-onde	150,00						
ECOLE	Desserte de rangement de cuisine - classe de PS	100,00						
ECOLE	Bacs de rangement en plastique	250,00						
ECOLE	Petit meuble de rangement classe TPS/PS	400,00						
ECOLE	Chariot 3 étages avec possibilité de porte-sac poubelle	1 000,00						
ECOLE	Chariot transport poubelle	300,00						
ELUS	Démocratie participative	5 000,00						
ESPVERTS	1 débroussaileuse	750,00						
ESPVERTS	1 TAILLE HAIE	850,00						
ESPVERTS	2 TONDEUSES	3 500,00						
ETAT-CIVIL	1 armoire forte ignifugé pour garder les registres en sécurité	9 000,00						
FINANCES	Etat Webdettes BP2024	1 770 000,00						
FINANCES	Emprunt prévisionnel APCP 2024	70 000,00						

FINANCES	Fongibilité crédits - Chap 20	10 000,00					
FINANCES	Fongibilité crédits - Chap 21	10 000,00					
GARAGE	2 motos police municipale	40 000,00					
GARAGE	Purgeur de freins analogique	1 300,00					
GARAGE	1 DEMONTE PNEU	4 000,00					
GARAGE	Véhicule utilitaire - N°20 (Kangoo - Bâtiment - Commun)	45 000,00					
GARAGE	Véhicule léger - N°1 (Dacia Sandero - Pool Mairie)	25 000,00					
GARAGE	Véhicule léger - N°10 (Renault Clio - Secrétariat - DB)	35 000,00					
INFORM	Switch POE manageable	1 000,00					
INFORM	Ecrans ordinateurs	1 000,00					
INFORM	Smartphones	1 000,00					
INFORM	5 portables - Ordinateurs portables à changer	3 200,00					
INFORM	Switch POE manageable pour téléphonie STM - SPIE	4 000,00					
INFORM	20 Unités centrales - Ordinateurs Fixes à changer	14 500,00					
INFORM	Casques téléphone	850,00					
INFORM	Ecran pour 1 salle visioconférence STM	5 500,00					
INFORM	Mise à jour Serveur CIRIL 2022 - HETIK	550,00					
INFORM	DOCAPOSTE certificats FAST - DOCAPOST	4 000,00					
INFORM	Migration logiciel Ciril - CIRIL	4 200,00					
INFORM	Licences antivirus Module RDR - HETIK	7 200,00					
INFORM	Nouveau logiciel PM - AGELID	8 600,00					
INFORM	Module Gestion des stocks - CIRIL	6 800,00					
INFORM	Changement Téléphonie STM - SPIE - En lien avec Switch	7 400,00					
LOGISTIQUE	Illuminations de Noel - Privilégier des basses consommations	5 000,00					
LOGISTIQUE	DRAPEAUX	3 000,00					
LOGISTIQUE	Bâche de toit du grand podium roulant	5 000,00					
MJEUNES	Enveloppe investissement 2024 - Réunion arbitrage 19/09/2023	2 000,00					

MPUBLICS	Annonces MPublics Investissement	6 000,00					
MPUBLICS	Renouvellement 32 chaises MDA (sur 62 nécessaires) - Mobilier	5 000,00					
MPUBLICS	MOBILIER DE BUREAU - ENVELOPPE 2024	3 000,00					
MPUBLICS	Aménagement en mobilier d'une salle de la MDA pour créer un	2 500,00					
MUSEE	Restauration d'œuvre d'art	5 000,00					
MUSEE	Panneaux d'expo Dibond	1 500,00					
PAIE	Mobilier - Secteur prévention - Situation de handicap	2 000,00					
PLAGE	Flamme poste + terre de jeu	1 500,00					
PLAGE	Bouées de Balisage (3)	1 500,00					
PLAGE	Signalisation sécurité	2 000,00					
PLAGE	Sled (planche de sauvetage)	2 500,00					
PLAGE	Sonorisation renouvellement Haut Parleur	4 300,00					
PLAGE	Fabrication d'un chemin de planche	12 500,00					
PLAGE	Planche AZOBE et sapin	20 000,00					
POLICE	Alarme anti-intrusion local armes PM	3 600,00					
POLICE	Alarmes bâtiments communaux	30 000,00					
POLICE	Extension système vidéoprotection - PLAGE	33 000,00					
POLICE	Gilet pare-balles (SG)	650,00					
POLICE	Armement pour nouveau Agent de PM	950,00					
POLICE	Armoire forte pour armes PM avec accès individuel aux casier	9 000,00					
SPE	2 poussettes doubles	500,00					
SPE	1 poussette triple	500,00					
SPE	2 poussettes simples	500,00					
SPORTS	Ligne d'eau 50m	850,00					
SPORTS	2 Echelles d'accès grand bassin	2 500,00					
SPORTS	Micro-onde - Personnel Piscine	200,00					
SPORTS	Réfrigérateur - Personnel Piscine	400,00					

URBANISME	RUE DE NORMANDIE (terrain - Place de stationnement)	5 250,00					
URBANISME	Consorts LEVIEUX (Chemin des Bruyères - Arpentage repris)	5 250,00					
URBANISME	ANDERSEN (Espaces verts en décroché de voirie)	5 250,00					
URBANISME	Rupture traitée de concession EDIFIDES	230 000,00					
URBANISME	Subvention SOLIHA baux à réhabilitation + ravalement	35 000,00					
VOIRIE	SDEC - Remplacement matériels vétustes (armoires, réseaux)	50 000,00					
VOIRIE	SDEC - Remplacement luminaires vétustes par des LED	80 000,00					
VOIRIE	Remplacement des candélabres Réaménagement du Bd Fernand Mou	300 000,00					
VOIRIE	Effacement des réseaux - Tranche 3	393 000,00					
VOIRIE	Etude réparation mur soutènement parking de la dent creuse	10 000,00					
VOIRIE	Réfection partielle de l'ancienne Rte de Villerville	45 000,00					
VOIRIE	Réfections partielles des voiries communales suite effacement de réseaux	80 000,00					
VOIRIE	Réfections partielles des voiries communales	80 000,00					
VOIRIE	Réfection de la rue du Nouveau Monde (partie basse)	90 000,00					
VOIRIE	Réfection du lotissement Le Pré Clair	105 000,00					
VOIRIE	Réfection escalier de l'accès à la plage d'Hennequeville	112 000,00					
VOIRIE	Débroussailleuse	800,00					
VOIRIE	5 Chariots pliants cantonniers	2 700,00					
VOIRIE	Aspirateur de voirie - Renouvellement GLOUTON	22 000,00					
VOIRIE	Blocs béton "Vigipirate"	6 000,00					
VOIRIE	Mobilier urbain (bancs, supports, etc.)	10 000,00					
VOIRIE	Panneaux de signalisation routière	10 000,00					
VOIRIE	Potelets à mémoire de forme	10 000,00					
VOIRIE	Ombrières solaires photovoltaïques	250 000,00					
VOIRIE	Aménagement du Bd Fernand Moureaux	3 690 000,00					